

École municipale de commerce de la rue d'Abbeville à Paris.

Numéro d'inventaire : 1979.34178

Auteur(s) : Suzanne Balitrand

Type de document : article

Date de création : 1932

Description : Coupure de presse comportant une photographie n&b.

Mesures : hauteur : 161 mm ; largeur : 141 mm

Notes : Article, extrait du Journal "Eve" de Février 1932, intitulé "L'avenir de nos filles".

Reportage sur l'école municipale de commerce créée par la Ville de Paris au 12 rue d'Abbeville: conditions d'admission, programme de cours. Une photo représente une salle de classe ("bureau commercial") Conservation: voir boîte enseignement féminin.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Activités administratives, financières et marchandes

Filière : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

ill.

Lieux : Paris, Paris

L'AVENIR DE NOS FILLES

APPRENDRE à nos filles un métier manuel est bien et sage. Mais tous les tempéraments, toutes les intelligences ne se prêtent pas aux mêmes emplois. Des jeunes filles montrent des dons incontestables pour les professions commerciales ou les emplois administratifs. Il serait maladroît de forcer leur nature, d'autant que, là comme ailleurs, elles peuvent utiliser leur activité dans des conditions qui leur permettront de satisfaire à leurs besoins ou

de l'école aux jeunes filles de quatorze à dix-sept ans qui souhaitent entrer directement en deuxième année.

Durant trois ans — ou deux ans pour les élèves qui sautent la première année — des professeurs minutieusement choisis enseignent langue française, mathématiques, sciences, hygiène et économie domestique, dessin, commerce et comptabilité, sténographie, dactylographie, coupe et couture, blanchissage, raccommodage, etc.



Le bureau commercial à l'école municipale de commerce de la rue d'Abbeville.

d'apporter, plus tard, dans leur ménage, un salaire d'appoint appréciable.

Afin de préparer comme il convient les jeunes candidates à des situations commerciales ou administratives, la Ville de Paris a créé une école. Elle y accueille, 12, rue d'Abbeville, après concours, dès la treizième année et jusqu'à l'âge de seize ans, les fillettes munies du certificat d'études. Un concours plus difficile ouvre les portes

L'enseignement ainsi conçu assure la formation, non seulement de précieuses collaboratrices que les industriels, commerçants, les administrations auront intérêt à s'attacher, mais encore des maîtresses de maison éclairées.

Joli programme, en vérité, et bien digne de retenir l'attention des mères soucieuses de l'avenir de leurs filles.

Suzanne BALITRAND.

